



Votre enfant (**fil**le ou **garçon**) va entrer en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} à la prochaine rentrée scolaire. Elle ou il possède des qualités de footballeur ...



et veut poursuivre sa formation tout en suivant une scolarité normale ...

INSCRIVEZ-LE
dans l'un des ... COLLEGES du DEPARTEMENT
qui possède une SECTION SPORTIVE FOOTBALL



LES MOYENS

- les jeunes s'entraînent 2 fois par semaine en 6^{ème}/5^{ème} (+ 1 entraînement en club) sous la conduite d'un éducateur diplômé, et 2 à 3 fois en 4^{ème}/3^{ème} suivant les collèges (plus 1 entraînement en club)
- respect de l'alternance EPS/séances football (semaine équilibrée)
- le jeune reste licencié dans son club d'origine (plusieurs clubs sont représentés dans une section scolaire)
- programme de formation établi suivant l'âge et les qualités des joueurs
- fiche de suivi du joueur (évaluations périodiques) + suivi scolaire et médical assurés
- rencontres avec les parents et l'éducateur du club du joueur dans la saison



CONDITIONS D'ADMISSION

- après passage de tests d'évaluation (dossier d'inscription à demander au collège)
- être obligatoirement licencié dans un club du département
- après consultation du dossier scolaire
- après une visite médicale d'aptitude par un médecin du sport AVANT la rentrée scolaire.